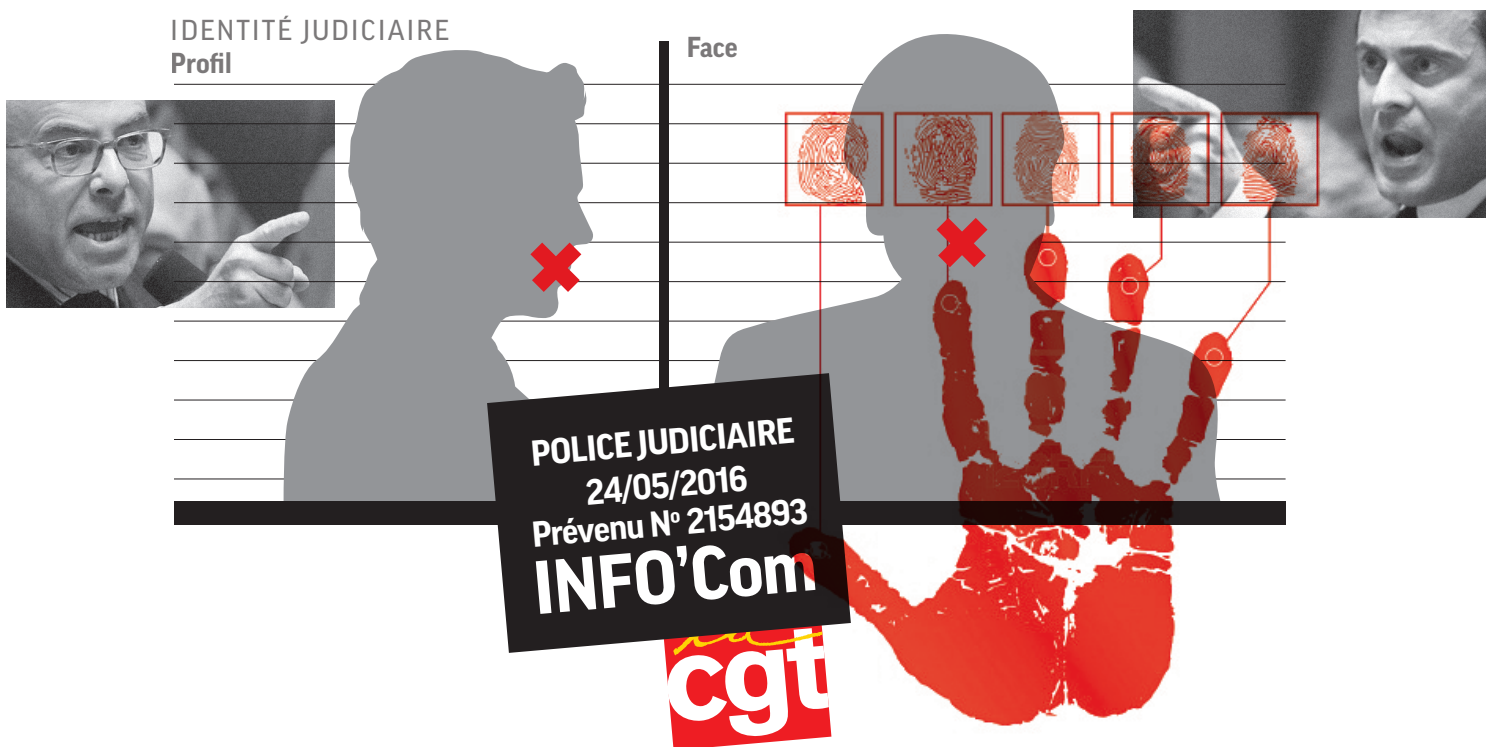


CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE : LE GOUVERNEMENT À LA MANŒUVRE !



APRÈS nos camarades de Goodyear condamnés à de la prison ferme pour avoir défendu le droit au travail, nos camarades d'Air France, dont le procès est une nouvelle fois repoussé et appelés à comparaître pour une histoire d'un licencié et liquidateur de vie sociale un peu froissé à la fin d'une réunion.

AUJOURD'HUI, c'est au tour de notre camarade **ROMAIN ALTMANN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT INFO'COM-CGT**, d'être convoqué à 15h00 au tribunal de police pour avoir commis le délit de s'exprimer en dénonçant par voie d'affiche les violences policières perpétrées ces derniers temps contre le mouvement social.

Ceux qui se faisaient les chantres d'une certaine liberté d'expression en s'époumonant contre l'action des salariés de la Presse de la semaine dernière, sont les mêmes qui bafouent cette liberté fondamentale en

trainant devant le juge celles et ceux qui contestent l'ordre établi au service de l'oligarchie de la finance et du capital.

La Filpac-Cgt ne laissera jamais un de ses adhérents être jugés pour ces actes militants. Lorsque l'on touche à une militante, à un militant de la CGT, on touche à toute la CGT !

Nous ne laisserons pas notre camarade Romain, ni son syndicat, être les victimes de cette criminalisation de l'action syndicale.

Plus que jamais dans cette période d'affrontement social, ou le pouvoir en place use de toutes les plus basses manœuvres pour faire aboutir sa loi régressive et sa société déshumanisée, nous devons être solidaires, car de notre solidarité effective et de notre unité dépendent en grande partie notre victoire sur le camp d'en face. •